

REPUBLIQUE FRANCAISE
MAIRIE D'ARCHAMPS (HAUTE-SAVOIE)
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(article 48 de la loi du 5 avril 1884)



Mardi 5 novembre 2024 à 20h00
EN SALLE DU CONSEIL
ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance

Approbation du compte-rendu du précédent Conseil municipal

Relevé de décisions

Vie du Conseil Municipal

Installation d'un nouveau conseiller municipal suite à la démission de Maryse BAUDET,

Modification du nombre d'adjoints au Maire suite à la démission de Christophe GIRONDE.

Aménagement/Urbanisme

Synthèse de l'étude sur la vitalisation du centre menée par Initial Consultants,

Convention d'accompagnement études d'ingénierie en aménagement cyclable « légers »,

Construction d'un local destiné à accueillir un club cycliste ; autorisation de déposer un permis de construire au nom de la commune,

Instauration d'un périmètre d'étude route d'Annecy,

Instauration d'un périmètre d'étude chemin des Grandes Vignes .

Finances

Décision modificative n°3 du budget principal,
Admission en non- valeur de titres.

Affaires foncières

Convention pour portage foncier – avenant n°1 – Modification des emprises.

Culture

Avenant à la convention liant la commune d'Archamps à l'association Lémandragore.

Environnement

Approbation du plan d'exploitation et de viabilité hivernale (saison 2024-2025).

Comptes rendus des réunions des commissions communales et intercommunales (CCG, SMAG, SMS)

Informations et questions diverses

A Archamps,

Le jeudi 31 octobre 2024

Le Maire,
Anne RIESEN,

